

Observatoire filière équine Corse



CHIFFRES 2019



“ Adossu di cavallu, l’evidenza hè insuprabile è l’avvene ci surrisu ”
“ À dos de Cheval, toutes les épreuves sont surmontables et l’avenir nous sourit ”

U PRESIDENTE DOMINIQUE SBRAGGIA
PRÉSIDENT DU CONSEIL DU CHEVAL





Sommaire

Editorial	5
Les chiffres clés de la filière équine Corse	6
Méthodologie de l'observatoire	7
Que pensent les acteurs de leur filière équine ?	8
Bilan économique de la filière Corse	9
Contextualisation et éléments clés de la filière équine Corse	10
Les établissements équestres piétinent	12
L'élevage Corse et la commercialisation des équidés.....	15
Le cheval Corse : un patrimoine ancré.....	17
L'âne Corse un pari d'avenir	19
Les courses hippiques au triple galop.....	20
Les compétitions gagnent du terrain.....	23
La santé du cheval assurée	25
Les métiers connexes et fournisseurs de la filière équine Corse.....	26
La filière viande chevaline abattue	27
Les formations diplômantes de la filière équine	28
COVID-19, quels impacts sur la filière Corse ?	30



Le Cheval compagnon de l'homme depuis des millénaires, a contribué à l'expansion de la civilisation. Utilisé pour la traction, la guerre, l'agriculture et aujourd'hui le sport, le cheval est considéré comme « la plus noble conquête de l'Homme » et a marqué l'Histoire. De ce fait, l'Observatoire Economique Régional représente un enjeu majeur du Conseil du Cheval.



Depuis 2015, le Conseil du Cheval en Corse situé dans la réserve naturelle de la *Marana* proche de Bastia, réactualise les données socio-économiques de la filière équine pour pouvoir mesurer son impact économique sur la région. Ces données réactualisées constituent une ressource indispensable à l'animation et à l'aménagement des territoires régionaux. De plus, ces données spécifiques permettent d'informer tous les acteurs de l'évolution du secteur équin.

Remerciements : Le Conseil du Cheval en Corse tient à remercier tous les professionnels de la filière équine ayant répondu à cette enquête et contribué à la production de cet observatoire.

Comité de rédaction :

Dominique SBRAGGIA Président du Conseil du Cheval en Corse

Elisabeth TONELLI Chargée de mission au Conseil du Cheval en Corse

Alyssa BAILLY Etudiante ingénieure à ISARA-Lyon



Les chiffres clés de la filière équine Corse

4000 équidés



101 élevages



276 Chevaux de race Corse



74 établissements affiliés FFE



4 Hippodromes
1,3 M enjeux PMH
64 M enjeux PMU



869 épreuves sportives
8 787 partants



2588 licenciés FFE



39 560 ha de SAU valorisés
par les équidés



45,5 M de Chiffre d'affaires



Sources : IFCE, Enquête CCC 2019, FFE, Agreste



Méthodologie de l'observatoire

Pour permettre d'actualiser les statistiques régionales de la filière équine, les Observatoires Économiques Régionaux (OER) s'appuient sur des enquêtes menées tous les 3 à 5 ans auprès des différents acteurs professionnels de la filière équine : éleveurs, établissements équestres, entraîneurs, sociétés de courses, cavaliers, vétérinaires, maréchaux-ferrants et fournisseurs. La méthodologie employée est définie par la Fédération Nationale des Conseils des Chevaux (FCC) et se base sur des questionnaires remplis par les enquêtés.

Le Conseil du Cheval de Corse en partenariat avec l'IFCE, ou encore équi-ressources, a donc mené cette grande enquête de la filière du cheval dans le but de faire valoir les intérêts de la filière au niveau socio-économique auprès des pouvoirs publics et de l'Europe. Ces résultats serviront également à proposer à la collectivité publique de Corse des actions en soutien à la filière équine pour l'avenir.

Depuis sa création, le Conseil du cheval en Corse s'est engagé pour soutenir les acteurs de la filière afin de promouvoir et de présenter leurs projets devant les institutions (ODARC, FranceAgrimer, Fonds Eperon, Collectivité Territoriale...). Parmi les projets que le Conseil du Cheval a initié, le plus important reste sans doute: la reconnaissance de la race du Cheval Corse en 2012. Certains projets tendent à aboutir comme c'est le cas pour l'Âne Corse officiellement reconnu comme une race à part entière depuis le 17 juin 2020. Et d'autres sont en cours comme le développement de la traction animale, les achats groupés de matériel agricole, etc.

Disposer d'un état des lieux global de la filière équine en Corse semble donc primordial afin d'identifier les différents enjeux auxquels elle est confrontée actuellement, ainsi que les stratégies de son développement sur notre territoire. Cette plaquette présente donc les informations principales reflétant la filière équine Corse.



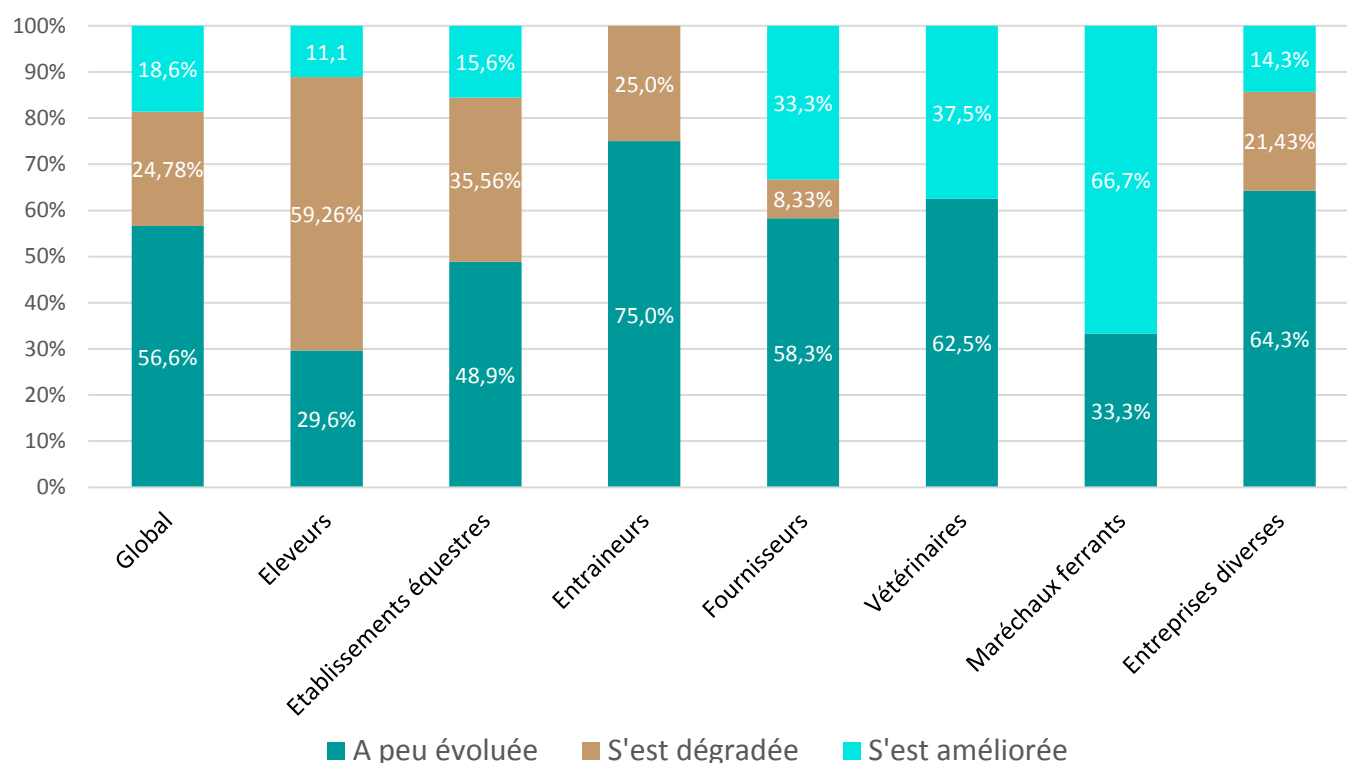


Que pensent les acteurs de leur filière équine ?

Afin d'obtenir un état des lieux global de la filière équine en Corse, le Conseil du Cheval a enquêté auprès des différents acteurs de la filière. Cet observatoire économique régional rend compte des chiffres récoltés pour l'année 2019.

L'enquête a été menée auprès de 183 acteurs de la filière équine Corse. Il est important de préciser que sur les 183 acteurs enquêtés, seuls 113 ont répondu au questionnaire, ce qui porte le taux de réponse à 62%. Le taux de réponse a été plutôt faible pour les entraîneurs et maréchaux ferrants. Néanmoins, il est possible d'obtenir un aperçu global de la filière équine corse.

Évolution de l'activité économique des acteurs de la filière équine depuis 2 ans



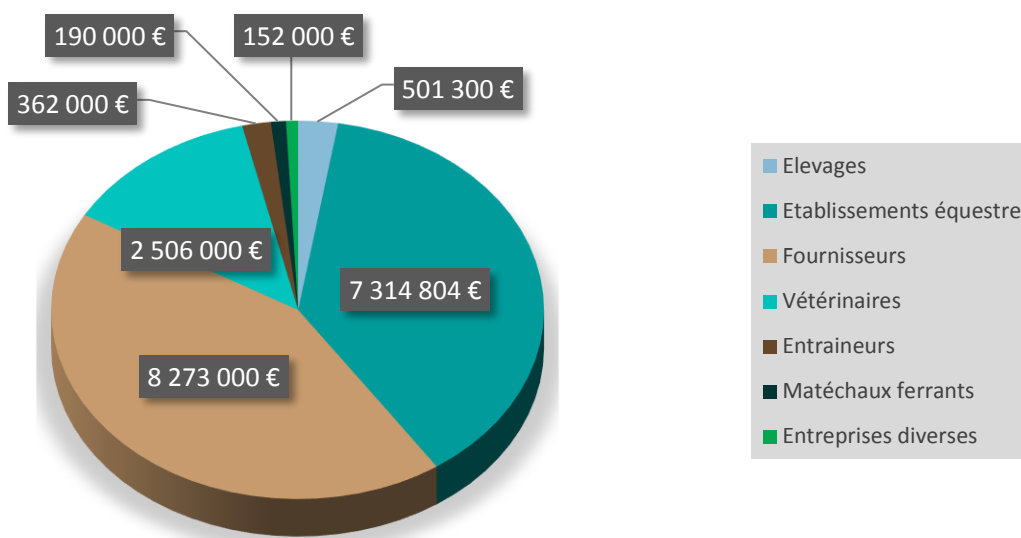
Depuis deux ans, 57% des professionnels estiment que leur situation économique n'a peu, voire pas évolué. 25% estiment que la situation s'est dégradée et 19 % ont pu constater une amélioration. C'est principalement pour les professions connexes (vétérinaire, maréchal-ferrant et fournisseurs) que la situation a évolué positivement. A contrario, les éleveurs estiment majoritairement que leur situation économique s'est dégradée depuis 2 ans avec un taux de 60%. Pour les autres professions la situation économique a peu évolué notamment pour les entraîneurs. Les professionnels constatant une faible évolution ou une dégradation indiquent que cela est dû au contexte économique, aux charges sociales, ainsi qu'à la concurrence d'autres professionnels.



Bilan économique de la filière Corse

La filière équine Corse génère près de 81 millions de chiffre d'affaires global, dont 62,5 millions (77 %) d'enjeux PMU.

Les entreprises en lien direct avec le cheval réalisent 42 % du chiffre d'affaires global dont 89% par les centres équestres. Les 58 % restants étant répartis entre les fournisseurs (74 %), les prestataires de soins et maréchalerie (24 %) et les entreprises diverses (2%).



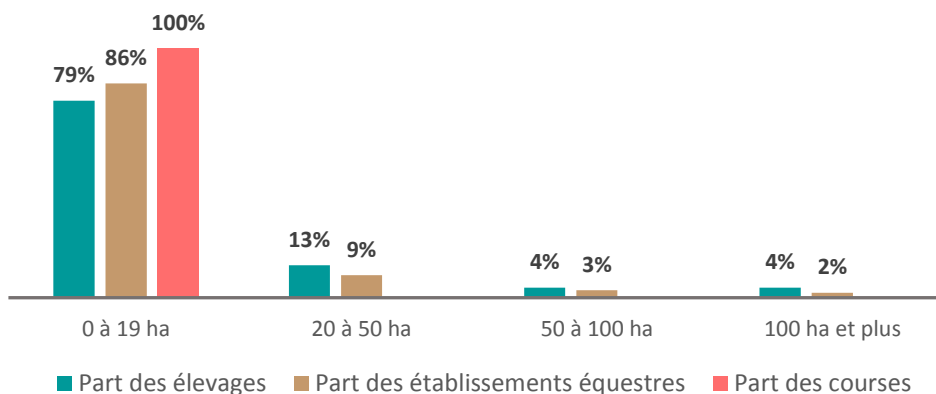
Sources : IFCE, Enquête CCC 2019,





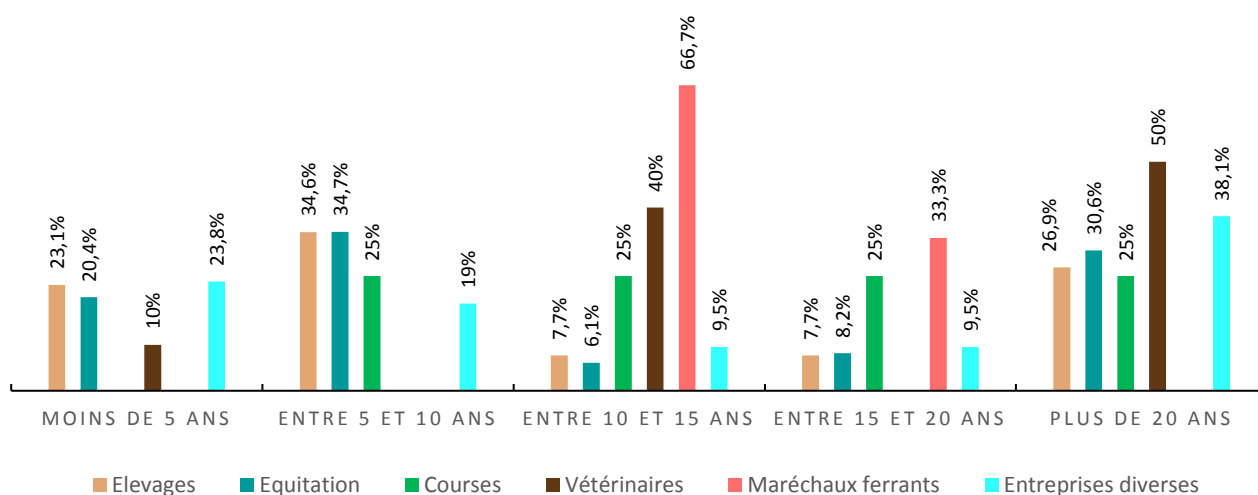
Contextualisation et éléments clés de la filière équine Corse

Part des exploitations en Ha de SAU dédiée aux activités équines



Pour la plupart des exploitations équines, la SAU détenue et dédiée aux équins est inférieure à 20 hectares. On le remarque principalement pour les courses avec la totalité des exploitations situées entre 0 et 19 hectares. Cette caractéristique est due au fait que le foncier agricole doit être réparti entre plusieurs secteurs d'activité tels que l'élevage bovin, ovin, porcin, le maraîchage, le tourisme...etc.

Acienneté des entreprises de la filière équine



En Corse, la plupart des entreprises sont implantés depuis plusieurs années. C'est par exemple le cas des maréchaux ferrants, tous installés depuis plus de 10 ans. La moitié des vétérinaires sont également implantées depuis plus de 20 ans. Les entreprises récentes sont des entreprises de services, des élevages, des établissements équestres ou le reste des vétérinaires.

Sources : IFCE, Enquête CCC 2019,



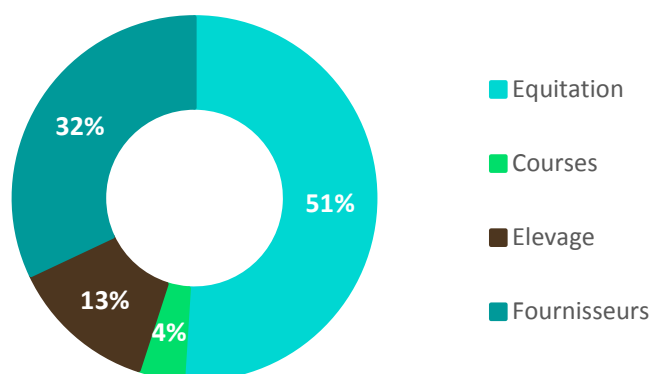
Informations générales sur l'emploi dans la filière équine en Corse

La filière équine, créatrice d'emplois et génératrice d'activités sportives, sociales et culturelles est une composante importante du développement des territoires ruraux en Corse.

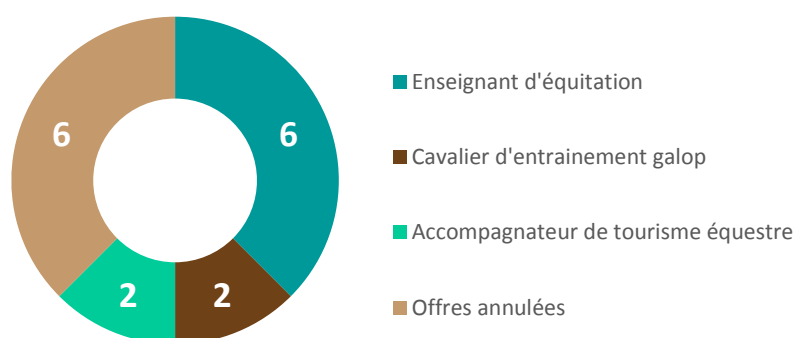
La filière emploie de nombreuses personnes, dont une partie sont des bénévoles régulièrement actifs au sein d'associations ou dans les centres équestres.

Le secteur le plus créateur d'emploi dans la filière est celui de l'équitation. En effet, les centres équestres, centres de tourisme équestre, ranch ou fermes équestres sont ceux concentrant la plus grande part des salariés et bénévoles. Le second secteur le plus créateur d'emploi est celui des fournisseurs, soit les fabricants d'aliments et d'équipements pour les équidés.

Répartition des employeurs en Corse



Offres d'emploi publiées sur équi-ressources en 2019



Sur la plateforme équi-ressources (pôle-emploi de l'équitation) les offres vont de pair avec le secteur le plus créateur d'emploi. En 2019, un total de 16 offres d'emplois ont été publiées en Corse et 8 concernaient le secteur de l'équitation. Le secteur courses et ses 4 hippodromes est également créateur d'emplois avec 2 offres publiées.

En revanche, 6 sur les 16 offres ont été annulés et la plateforme a enregistré un taux de -6% d'offres pour l'année 2019.



Les établissements équestres piétinent



74 établissements équestres FFE

2 588 licenciés

7 M € de Chiffre d'Affaires

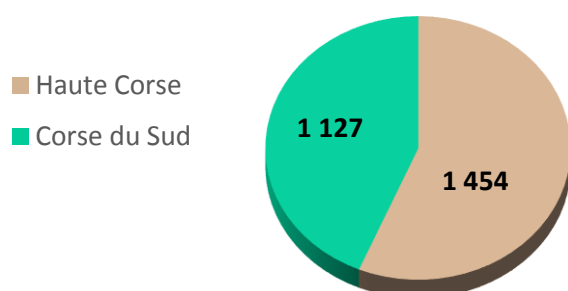
Le poids économique de la filière équine repose à 40% sur l'offre des centres équestres. En effet, la Corse comptabilise 74 établissements affiliés FFE, dont 72 enregistrés dans notre base. Parmi eux 8 écoles d'équitation dont 2 spécialisées dans le tourisme équestre. Or, après de nombreuses années de croissance, le nombre de cavaliers licenciés à la FFE régresse depuis 2013. Il est donc primordial d'améliorer et diversifier cette offre, en développant, par exemple, l'équitation scolaire qui pourrait être un complément d'activité aux centres sur des créneaux sans activités.

Localisation	Evolution du nombre de licenciés 2014/2019	Evolution du nombre de licenciés 2018/2019
Haute-Corse	-26%	-2%
Corse du Sud	-9%	-3%

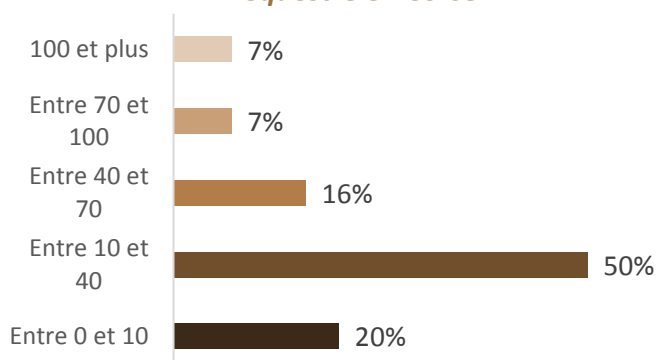
La saison 2019 s'achève sur une nouvelle baisse de l'effectif de cavaliers licenciés en Corse : -2% en Haute-Corse et -3% en Corse du Sud par rapport à 2018. Cette baisse place la Corse au 12^{ème} rang avec un total de 78 licenciés par club actif FFE. Cependant, les structures équestres en Corse sont nombreuses et de petites taille proportionnellement à la taille de la population. D'où une plus grande répartition des cavaliers et un nombre inférieur de licenciés par club.

Le nombre de licenciés « poneys » repart légèrement à la hausse, avec 67 cavaliers de plus qu'en 2018. Mais le nombre de « licenciés « pro » et « tourisme » continuent de baisser. Ainsi l'évolution diffère selon le sexe avec un nombre de femmes licenciées qui se maintient, contrairement à une baisse assez importante pour les hommes en 2019.

Nombre de licenciés en Corse



Nombre de licenciés par établissement équestre en Corse



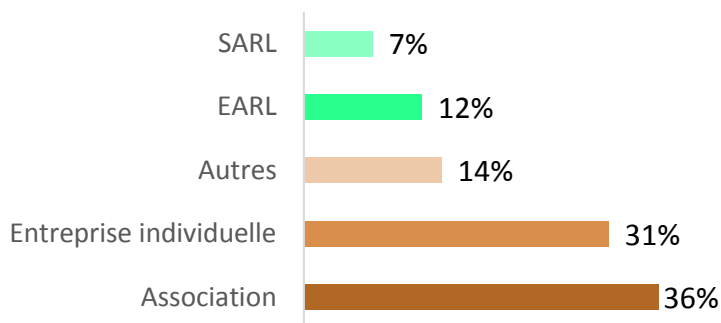
On constate également qu'il y a plus de licenciés en Haute-Corse qu'en Corse du Sud. Cela s'explique en partie par le nombre d'établissements équestres plus important en Haute-Corse. De plus, les établissements comptabilisent principalement entre 10 et 40 licenciés, soit un nombre assez faible. Cela est dû au fait que l'offre est importante par rapport à la population corse et au nombre de cavaliers.

Sources : IFCE, Enquête CCC 2019, FFE

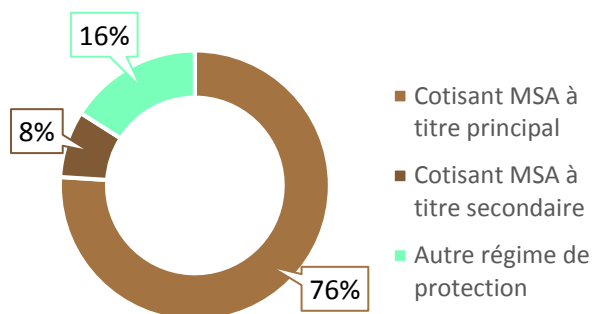


Malgré une saison 2019 un peu difficile pour les établissements équestres, ceux-ci restent tout de même le premier secteur d'emploi du milieu équin sur l'île. Les structures sont majoritairement des associations et des entreprises individuelles. Les professionnels de ce secteur sont pour la plupart cotisants à la MSA (84%), avec 76% de cotisants à titre principal et 8% à titre secondaire.

Statut juridique des établissements équestres

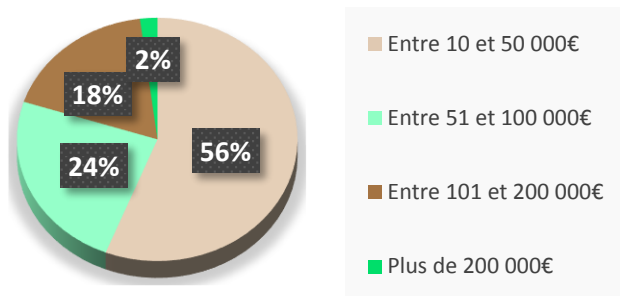


Régime de protection sociale des établissements équestres

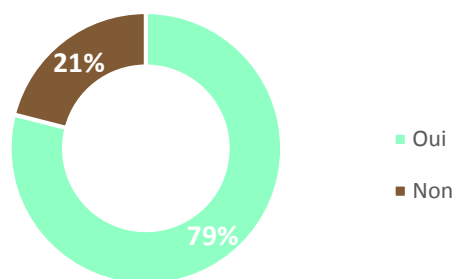


Ces établissements ont généré un chiffre d'affaires de plus de 7 millions d'euros avec une majorité générant entre 10 et 50000 € par an. Ainsi, pour 79% de ces structures, l'activité équine est la principale source de revenus.

Chiffre d'affaires généré par les établissements équestres

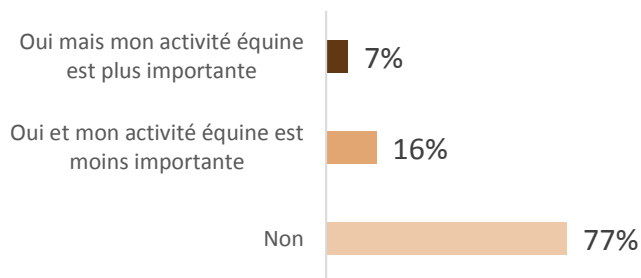


L'activité liée aux équidés est-elle la principale source de revenus?



Dans 77% de ces structures, les professionnels exercent uniquement leurs activités équestres, contre 23% exerçant une activité secondaire comme l'élevage ovin ou bovin. Mais, parmi ces 21%, seul 7% ont une activité équine moins importante que leurs autres activités.

Autres activités agricoles



Source : Enquête CCC 2019

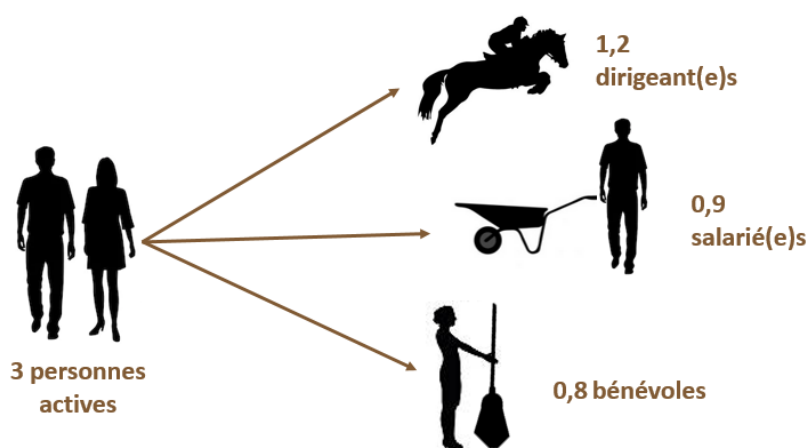
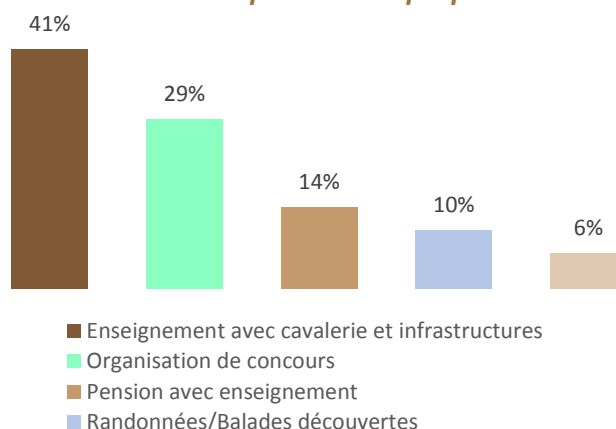


Surface agricole dédiée aux activités équines	Part des établissements équestres
0 à 19 ha	86%
20 à 50 ha	9%
50 à 100 ha	3%
100 ha et plus	2%

Les surfaces utilisées par les équins représentent environ 1 900 ha dont une partie valorisée en pâturages. La majeure partie des établissements équestres destine une surface inférieure à 20 ha à leurs activités équines (86%).

L'enseignement avec cavalerie et infrastructures (49%) et l'organisation de concours (29%) représentent les principales activités des structures. Certaines prestations telles que les randonnées ou balades sont également appréciées, notamment lors des saisons touristiques.

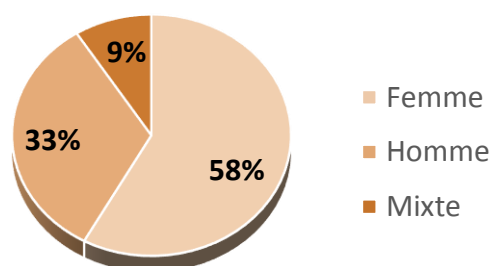
Activités et prestations proposées



Le nombre moyen de personnes employées par structure est de 3 pour les établissements équestres. Il y a une disparité entre les associations, où les bénévoles sont beaucoup plus nombreux, que dans les structures avec plus de salariés et moins de personnes actives. Parmi les dirigeants, 86 % d'entre eux sont en activité principale.

En 2019, la part des femmes dans les structures équestres a légèrement augmenté : 33% contre 27% en 2017. De plus celles-ci sont majoritairement à la tête des établissements. Malgré une féminisation du secteur équestre depuis le début du XXI^e siècle, les hommes restent majoritaires à 58%. Et les duos mixtes sont minoritaires avec une petite régression.

Parité au sein des établissements équestres





L'élevage Corse et la commercialisation des équidés



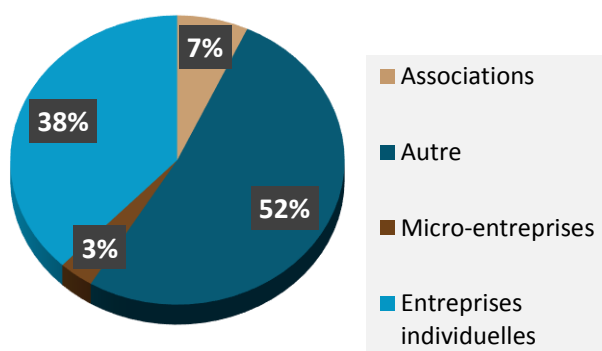
101 élevages

501 300 € de CA

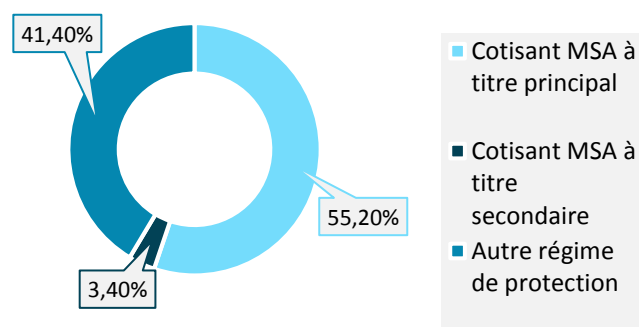
43 naissances

L'éleveur équin est défini comme une personne gérant un effectif de jument dont il assure la surveillance, les soins et la reproduction. Est considéré comme éleveur/ éleveuse, toute personne ayant, en 2019, conduit au moins une jument à la reproduction. Les éleveurs pratiquent souvent d'autres activités (débouillage, transport de chevaux, valorisation des jeunes chevaux en compétition, enseignement...) afin de se procurer un revenu complémentaire à leur activité d'élevage.

Statut juridique des élevages équins et asins en Corse

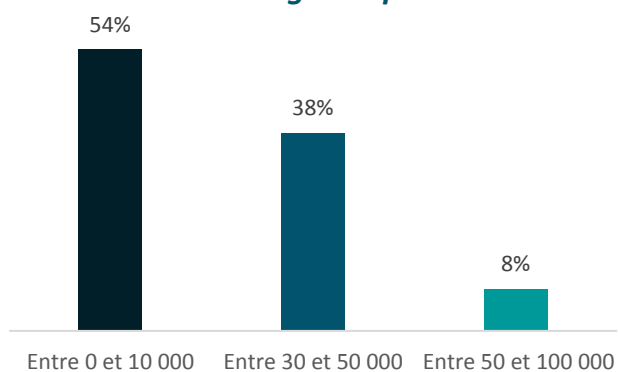


Régime de protection sociale des élevages équins et asins



Parmi les répondants, les statuts juridiques les plus répandus (52%) sont variés. Le nombre d'entreprises individuelles a un peu augmenté comparé à 2018. En ce qui concerne le régime de protection sociale, la majeure partie des élevages sont cotisants à la MSA pour 55% à titre principal et 41% à titre secondaire.

Chiffre d'affaire généré par l'élevage d'équidés



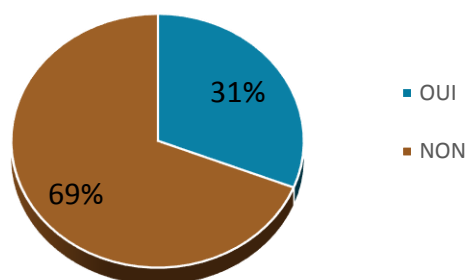
L'activité d'éleveur concerne 21% des répondants de l'enquête et a généré en 2019, pour la plupart des éleveurs (54%), un chiffre d'affaires compris entre 0 et 10 000 € par an. Néanmoins, certains élevages s'en sortent bien et arrivent à tirer un chiffre d'affaires supérieur à 30 000€ par an.

Source : Enquête CCC 2019

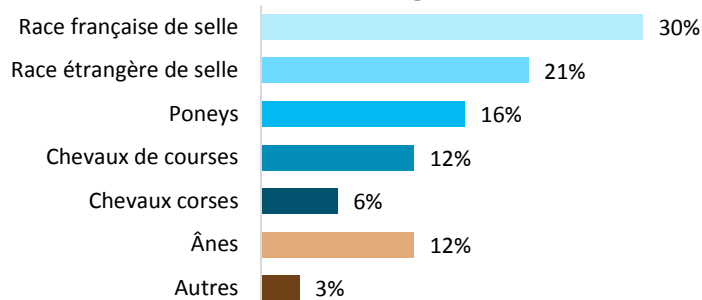


Cependant, l'unique activité d'élevage n'est pas assez rémunératrice à elle seule pour 69% d'entre eux, ce qui fait de la plupart des éleveurs des acteurs polyvalents de la filière équine. En effet, les coûts induits par cette activité sont élevés et amènent souvent les éleveurs à avoir une activité complémentaire.

L'activité liée aux équidés est-elle la principale source de revenus?



Principaux types d'équidés dans les élevages

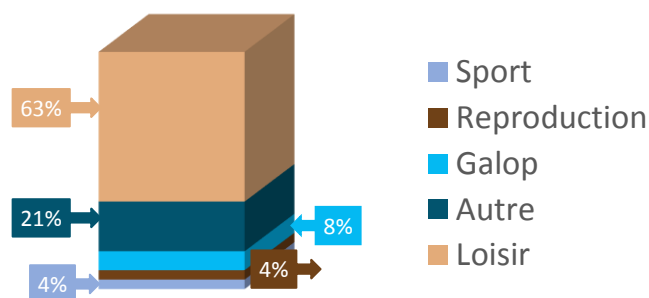


Surface agricole dédiée aux activités équinés	Part des élevages
0 à 19 ha	79%
20 à 50 ha	13%
50 à 100 ha	4%
100 ha et plus	4%

79% des éleveurs ont une surface agricole dédiée aux activités équinés comprise entre 0 et 19 Ha. Une minorité détient plus de 50 Ha pour leurs activités. Dans les élevages, le type d'équidé le plus représenté semble en 2019 encore être le selle français. Mais contrairement à 2018, il occupe une place moins importante au sein des élevages (30%), lesquels se sont diversifiés. D'ailleurs 12% sont des élevages d'ânes.

Activité de valorisation principale

Parmi ces équidés, 63% des chevaux sont valorisés pour le loisir. 12% des élevages produisent des chevaux de courses dont 8% sont des galopeurs.

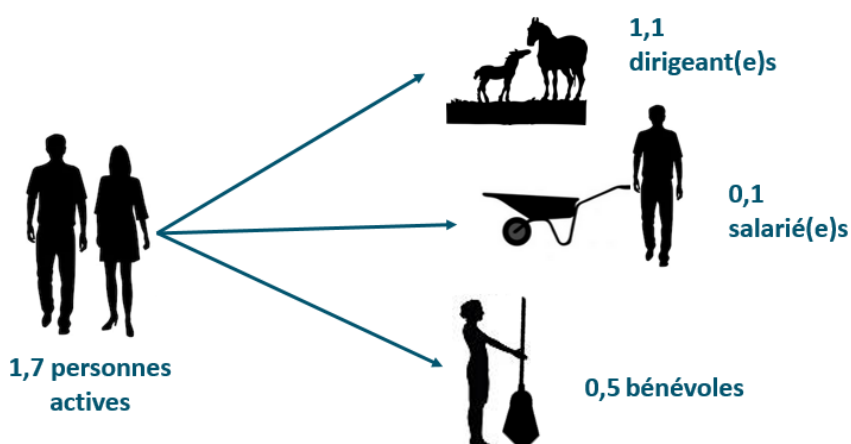


Source : Enquête CCC 2019

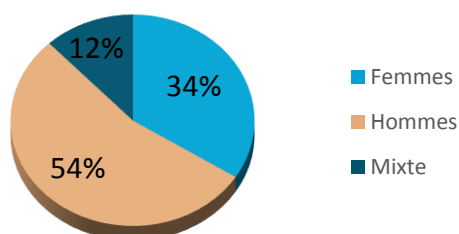


L'emploi type en élevage

Le nombre moyen de personnes employées par exploitation est de 1,5 pour les élevages, soit un nombre deux fois moins important que pour les établissements équestres. Cela est notamment vrai pour le nombre souvent très faible de salarié(e)s.



Parité au sein des élevages équins



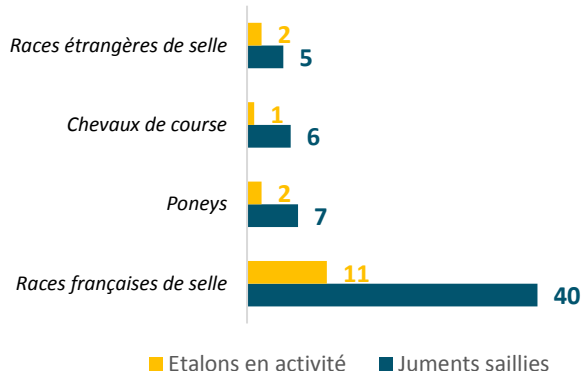
En 2019, 34% des dirigeants ou associés dans les élevages sont des femmes, ce chiffre ayant légèrement augmenté par rapport à 2018. La filière équine tend donc à se féminiser et ce chiffre continuera probablement d'augmenter dans les années à venir. Néanmoins, la part des hommes dirigeants d'élevages reste la plus conséquente, 54%. Cette situation est contraire à celle des centres équestres où ce sont les femmes qui dirigent principalement. Les duos mixtes à la tête des élevages restent quant à eux minoritaires 12%.

Le nombre d'étalons actifs a également diminué, passant de 20 en 2018, à 16 en 2019.

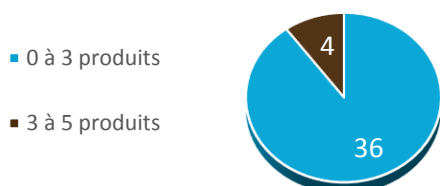
58 juments ont été saillies pour l'année 2019 en Corse, soit 60 de moins qu'en 2018.

De même, le nombre de naissances continue de diminuer. Seul 41 % des juments saillies en 2019 ont donné naissance, contre 72 % en 2015. Cela indique une dégradation de la qualité des saillies et du processus de gestation. L'enjeu en Corse est donc d'améliorer la reproduction afin de permettre aux élevages de développer leur activité économique.

Nombre d'étalon actifs et de juments saillies en 2019



Elevages par nombre de produits sur la saison 2019



Par contre, la production de foals* en 2019 en élevage augmente. Et même si la majeure partie obtient toujours 1 à 2 produits (=poulains) par an, le nombre d'élevages produisant plus de 3 poulains a augmenté. Ce qui reste une amélioration positive pour les élevages. *Poulain de moins de 1 an

Sources : IFCE, Enquête CCC 2019



Le cheval Corse : un patrimoine ancré

Le berceau de la race est en Corse. Ce cheval fait partie de la civilisation corse depuis toujours. En effet, ce cheval de petite taille mais robuste a été utilisé par exemple par César pour conquérir la Gaule. Les chevaux corses sont surnommés "paganacciu", les païens, au sens de ceux qui ont gardé la noblesse de l'animal sauvage. Sérieusement menacé d'extinction au XX^{ème} siècle avec la révolution industrielle et la motorisation, ce petit cheval a réussi à se maintenir et à se développer, notamment grâce à des initiatives locales.

Le cheval Corse a été officiellement reconnu en 2012 avec la création du stud-book et l'émission d'un document d'identification par l'IFCE.



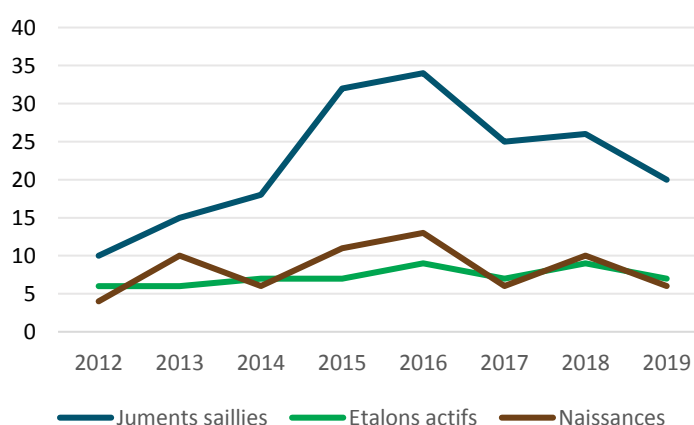
Ho Général Di Paradisu, Écurie Saint-Jean

Le Cheval Corse est un cheval de petite taille, comprise entre 1,30 m et 1,53 m. Il pèse environ 350 kg. Ce cheval, forgé par le milieu montagnard, est rustique et s'adapte à toutes les disciplines équestres. Il est notamment très utilisé en endurance et pour le tourisme équestre bien développé sur l'île. Sa robe est noire pangarée ou baie dans toutes ses nuances. Le cheval corse est élevé sur toute l'île et il existe plusieurs populations de chevaux sauvages, notamment dans l'Alta Rocca, au lac Nino et sur les pâturages d'Olmi Capella.

Un proverbe corse dit : *"On ne dompte pas un cheval Corse mais il vous choisit pour ami"*

Depuis 2016, le nombre de chevaux corses a tendance à baisser sur le territoire. Par exemple, le nombre de juments saillies en 2016 était de 34 contre 20 en 2019. Cette diminution, représente un enjeu de taille pour le développement de la race et du patrimoine Corse. De plus, la fermeture du centre de reproduction de Castellucciu en 2018 a impacté négativement le développement de la race. C'est pourquoi le Conseil du Cheval et l'association U Cavallu Corsu ont comme objectif de promouvoir ce patrimoine et permettre un développement économique sur l'île. De plus, l'utilisation du cheval Corse est un moteur pour le développement et la revitalisation des zones rurales.

Evolution de la race Corse depuis 2012



Sources : IFCE, Enquête CCC 2019, Site du Cheval Corse



L'âne Corse un pari d'avenir

L'Âne Corse, animal emblématique n'est pas encore une race reconnue officiellement par le Ministère de l'Agriculture. Mais cela ne saurait tarder. En effet, sa reconnaissance constitue un des objectifs principaux du Conseil du Cheval ainsi que de l'Association "U Sumeru Corsu", créée en 2015. Cette association œuvre à la reconnaissance de cette race endémique et a pour objectif de valoriser les ânes corses, présents sur l'île depuis des milliers d'années.

Il existe un standard de la race Corse :

- ✂ La robe doit être gris tourterelle à gris ardoise avec des nuances claires à foncées
- ✂ Une bande cruciale doit toujours être présente sur la robe
- ✂ Le contour des oreilles, le bout des naseaux et les lèvres doivent être plus foncés
- ✂ Les zébrures sur les membres sont un critère important surtout chez les baudets reproducteurs
- ✂ La taille est comprise entre 1m15 et 1m29 pour les ânes adultes

Élevage, balades et cosmétiques à base de lait d'ânesse, les ânes corses présentent de multiples atouts pour les éleveurs corses. De plus, ce petit âne vif et résistant, aux sabots solides est tout à fait adapté à la randonnée. Le cheptel est estimé à environ 2 000 ânes de race Corse.



Âne appartenant à Olivier Fondacci

Une reconnaissance pour 2020 ?

Présenté pour la première fois au Salon International de l'Agriculture en 2019, l'Âne Corse a suscité de nombreuses réactions positives pour sa reconnaissance. L'objectif de cette reconnaissance est de mettre en place une dynamique territoriale et économique autour de l'âne. La Corse étant une destination touristique importante, la reconnaissance de l'âne Corse permettra la mise en avant du patrimoine insulaire auprès des visiteurs français et étrangers. En conséquence de quoi, les activités économiques liées à l'âne Corse (randonnées, cosmétiques, ventes) pourront se développer.

La reconnaissance officielle de ce petit âne est donc effective depuis juin 2020 et symbolise une avancée conséquente pour la filière équine Corse.



Ânes appartenant à Olivier Fondacci

Tarifs de balades à dos d'ânes

Moyenne des tarifs de balades à dos d'ânes en Corse (€) *	
30 Minutes découverte	14 €
45 Minutes	18 €
Balade 2 heures	35 €
Randonnée une demi-journée	40 €
Randonnée une journée	65 €

*Attention, ces tarifs ne sont pas forcément représentatifs pour tous les sites de balades à dos d'ânes

Sources : IFCE, Enquête CCC 2019, Sites de balades à dos d'âne



Les courses hippiques au triple galop



4 Hippodromes

62,5 M d'euros d'enjeux PMU

140 courses par an



1 Hippodrome de Casatorra

Président: Etienne MARCHETTI

Rond-point de Casatorra

20260 Biguglia

Tél : 09 63 52 14 78

Mail: societedescourses.biguglia@aol.fr

2 Hippodrome de Calzarellu

Président: Jean-Baptiste ANDREANI

Route du bord de mer

20243 Prunelli di Fiumorbu

Tél : 04 95 56 08 66 - 06 14 27 95 70

Mail: jba.andreani@orange.fr

Site: www.federation-corse.fr

3 Hippodrome de Viseo

Président: André ALIFANTI

Route de Bavella

20124 Zonza

Tél : 04 95 78 71 42

Mail: societehippiquedezonza@orange.fr

4 Hippodrome De Vignetta

Président: Gilles LECA

Campodell'oro

Route du stade

20090 Ajaccio

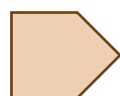
Tél : 04 95 20 21 53

Mail: gilles.leca@allianz.fr

Dans chaque région, les Sociétés de Courses, ainsi que les représentants de professionnels, constituent une Fédération régionale des Courses. Celle-ci est chargée de l'établissement du calendrier, de la gestion et de l'organisation des réunions de Courses. En France, il y a 10 Fédérations régionales, placées sous la responsabilité de la Fédération Nationale des courses françaises. En Corse, chaque hippodrome est sous la responsabilité d'une société précise.

Notre région est particulièrement dynamique au niveau des courses :

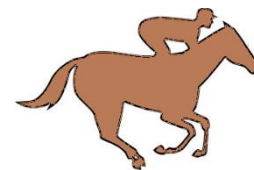
20 RÉUNIONS
HIPPIQUES/AN



140 COURSES/AN



100 DE PLAT



40 DE TROT

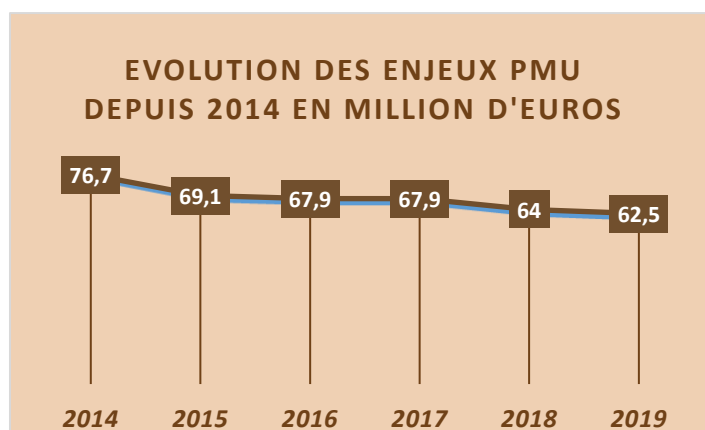
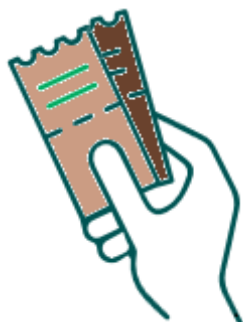




Hippodromes		Ajaccio	Biguglia	Prunelli	Zonza	TOTAL	
NB REUNIONS	2018	5	5	5	5	20	
	2019	5	5	5	5	20	
NB COURSES	PLAT	2018	25	23	26	25	99
		2019	25	25	25	25	100
	TROT	2018	10	10	10	10	40
		2019	10	10	10	10	40
ALLOCATIONS GALOP (en €)	2018	321 000	290 000	325 000	297 000	1 233 000	
	2019	323 000	293 000	316 000	299 000	1 231 000	
ALLOCATIONS TROT (en €)	2018	169 000	169 000	185 000	169 000	692 000	
	2019	144 000	144 000	144 000	148 000	580 000	

Globalement, pour les années 2018-2019 et quelle que soit l'allure, la fréquence des événements "courses", ainsi que le nombre de réunions, tendaient à stagner pour les 4 hippodromes de Corse. Il en va de même pour les allocations trot et galop qui ont peu variées entre 2018 et 2019.

Les paris hippiques continuent leur ralentissement avec 1,5 million d'euros de moins que l'année précédente pour les enjeux PMU.

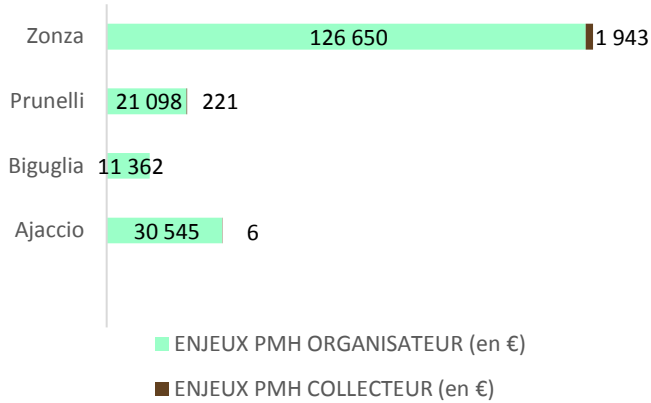


62,5 M d'euros d'enjeux PMU

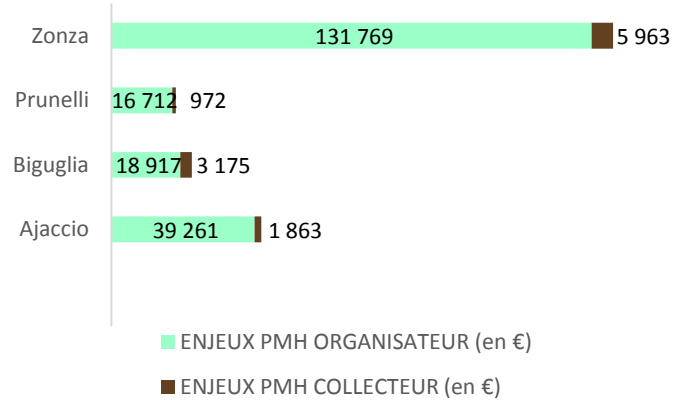




Enjeux PMH en 2018



Enjeux PMH en 2019



Contrairement aux enjeux PMU, les enjeux PMH organisateurs et collecteurs remontent pour l'année 2019 avec une hausse de 13,9%. Les enjeux ont notamment beaucoup augmenté pour l'hippodrome d'Ajaccio. Mais c'est l'hippodrome de Zonza qui domine largement avec 137 732 € d'enjeux.

Les activités de valorisation :

115 chevaux à l'entraînement, 128 galopeurs et 13 trotteurs

Les entraîneurs interrogés comptent en moyenne :



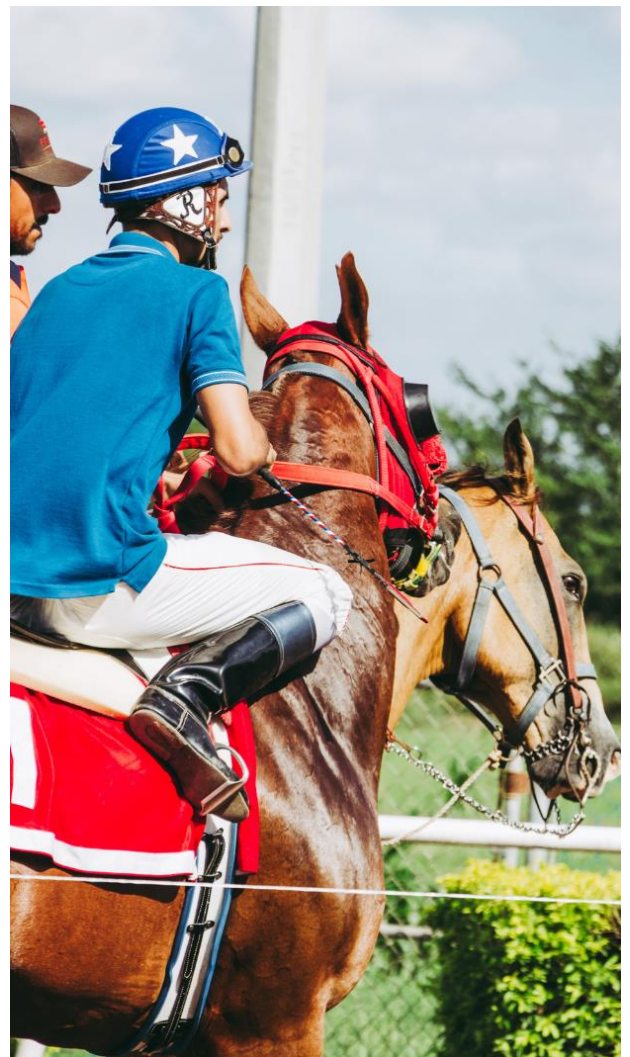
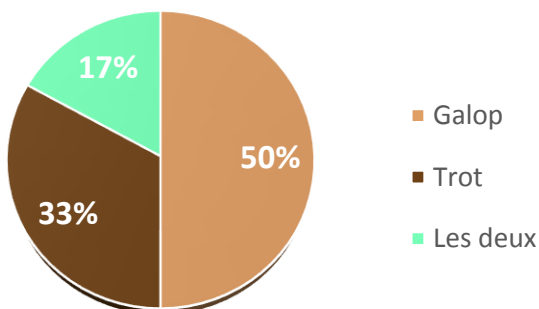
14 équidés en propriété



3 équidés en pension

Ils entraînent principalement des galopeurs, ont un CA moyen de 60 333 € et une superficie totale de 29 ha.

Activité principale de valorisation



Sources : AFASEC, FNCH, IFCE, Enquête CCC 2019



Les compétitions gagnent du terrain

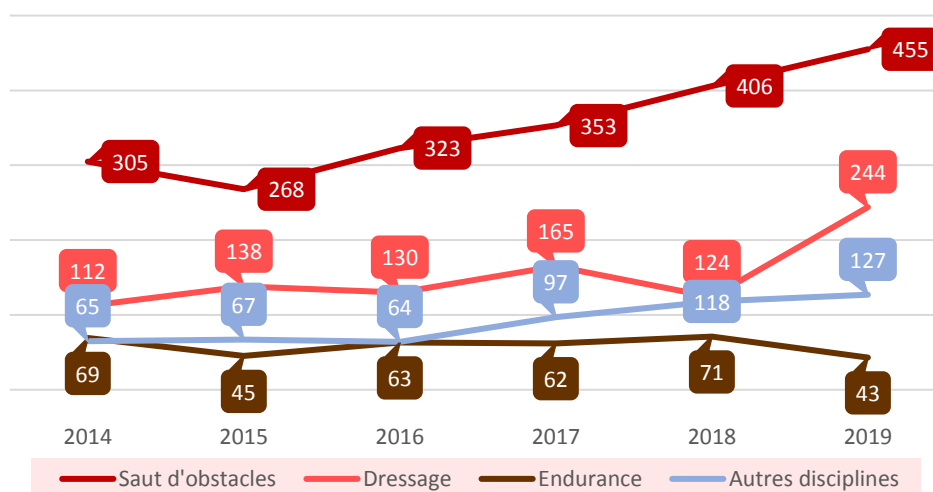
869 compétitions organisées

8 787 partants

50 026 € de gains

Les compétitions sont en progrès et se développent en Corse avec l'augmentation du nombre d'épreuves et de partants. En outre, le taux de croissance enregistré en Corse entre 2014 et 2019 est de +20,8%. Cette augmentation importante, fait de notre région l'une des plus dynamiques en termes d'évolution du nombre d'épreuves.

Evolution du nombre d'épreuves en Corse par discipline

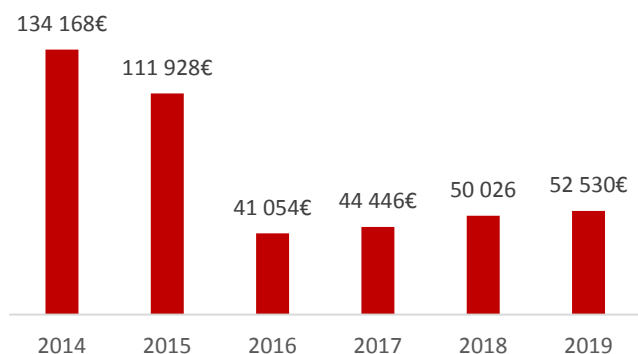


Malgré une petite baisse pour les épreuves d'endurance, le nombre d'épreuves des autres disciplines est en augmentation, notamment pour le dressage qui a pratiquement doublé son nombre d'épreuves par rapport à 2018. Loin devant, le saut d'obstacles prend son envol avec 445 épreuves, et se maintient épreuve majoritaire sur l'île, comme sur le continent. Au total, 869 épreuves fédérales pour 2019, soit 150 de plus qu'en 2018.





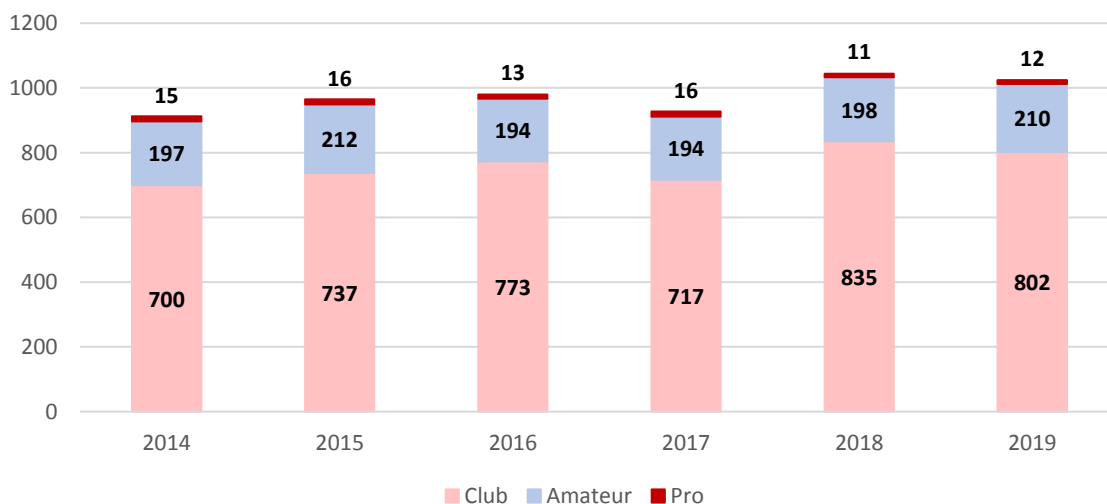
Evolution des gains des compétitions en Corse depuis 2015



À l'inverse, les gains ont énormément diminués depuis 2014 avec une diminution de 62,7 % entre 2014 et 2019. Cette diminution du nombre de gains s'explique par une plus importante répartition entre le nombre d'épreuves. Cela traduit une situation plutôt défavorable pour la Corse, étant donné que les gains devraient augmenter lorsque le nombre d'épreuves augmente. Cependant, sur les deux dernières années on peut noter que ce montant repart à la hausse.

Tout comme le nombre d'épreuves, le nombre de cavaliers de compétition a augmenté. En six ans, le nombre de cavaliers club sortant en compétition a augmenté de 12,3 %. Ces derniers constituent la part majoritaire des cavaliers de compétitions, contrairement aux amateurs et aux pros. Les pros représentent, en effet, une infime partie des cavaliers de compétitions qui a plutôt diminué ces dernières années. Cela souligne l'importance de la dynamique des établissements équestres et de leurs prestations pour le territoire Corse. En 2019, la région compte donc 35% de cavaliers affiliés compétiteurs.

Evolution des cavaliers de compétition



Sources : Enquête CCC 2019, IFCE



La santé du cheval assurée



2,7 M € de Chiffre d’Affaires

30 Vétérinaires

5 Maréchaux ferrant

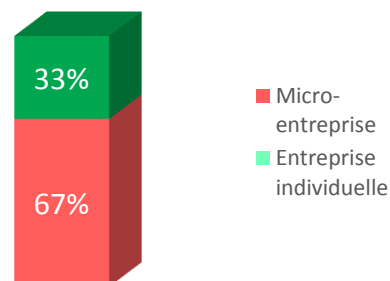
L’identification, la tenue d’un registre d’élevage, l’enregistrement des lieux de détention, le suivi sanitaire adapté des reproducteurs, sont essentiels dans le dispositif de lutte contre les maladies et le maintien de la sécurité sanitaire pour les équidés. Pour cela, de nombreux prestataires de soins sont engagés auprès des équidés. Nous rappelons que depuis 2001, tous les équidés doivent être identifiés.



Les maréchaux-ferrants

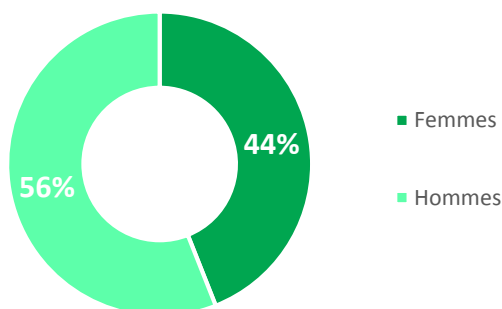
L’activité de maréchalerie est uniquement masculine avec 5 entreprises de maréchalerie sur le territoire corse. Ce sont majoritairement des entreprises individuelles, le reste étant des microentreprises. Le chiffre d’affaires est compris entre 30 et 50 000 € par an. La maréchalerie est la principale source de revenus.

Statut juridique des maréchaux ferrants



Les vétérinaires

Parité au sein des vétérinaires équins



Au sein des vétérinaires, il y a pratiquement autant d’hommes 56%, que de femmes 44%. Les cabinets vétérinaires ne sont pas spécialisés en équin, donc l’activité liée aux équidés n’est pas la principale source de revenus. Néanmoins, 50% des vétérinaires estiment avoir un chiffre d’affaires supérieur à 50 000 € pour les soins sur équidés en 2019. Le chiffre d’affaires global lié aux équins est supérieur à 2 millions d’euros pour 2019. Pour finir, 30% des vétérinaires sont en entreprise individuelle, 20% en SARL et 50% en autre forme juridique.

Sources : Enquête CCC, 2019



Les métiers connexes et fournisseurs de la filière équine Corse



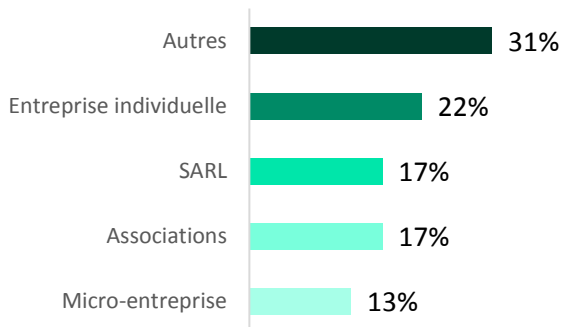
8,8 M € de Chiffre d'affaires

20 Fournisseurs

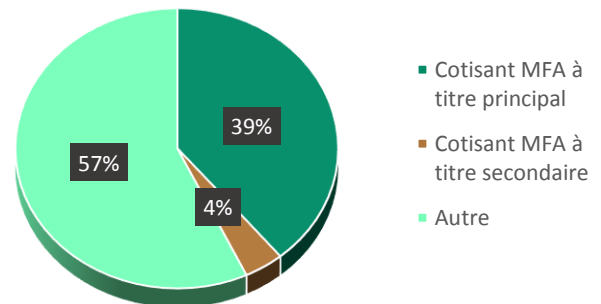
10 Entreprises diverses

Les métiers connexes regroupent les moniteurs, cavaliers, jockeys indépendants, ainsi que les prestataires de spectacles équestres. Quant aux fournisseurs, ils proposent des produits divers pour la filière équine : alimentation, sellerie ou encore équipements équestres.

Statut juridique des entreprises connexes



Régime de protection sociale



Sources : Enquête CCC, 2019

Les statuts juridiques dominants au sein des entreprises connexes sont les entreprises individuelles et une autre forme juridique. De plus, 57% d'entre eux ne sont pas cotisants à la MSA, mais à un autre régime de protection sociale. En 2019, 90% des entreprises connexes n'ont pas d'autres activités agricoles et 56% déclarent générer un chiffre d'affaires lié aux équidés supérieur à 200 000 € par an.

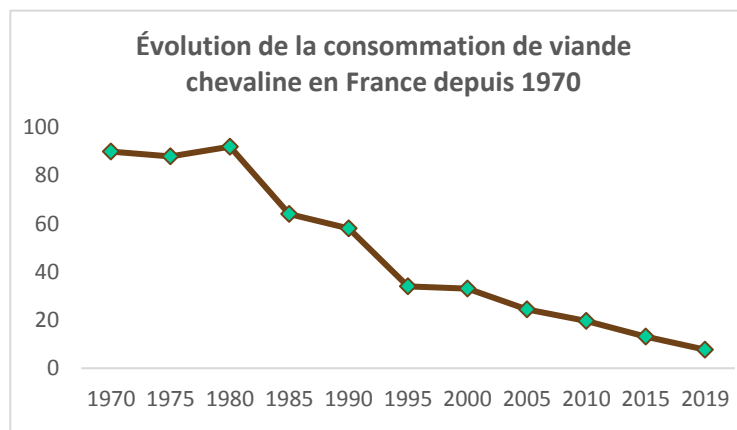




La filière viande chevaline abattue

Une balance commerciale déficitaire : **-17,1 millions** d'euros en 2018.

La consommation de viande chevaline régresse fortement depuis plusieurs années et ce type de viande est l'une des plus chères à l'achat. La consommation a d'ailleurs été divisée par 10 depuis 1980 passant d'environ 100 milliers de tonnes équivalent carcasse/an à seulement 10 milliers.



Sources : IFCE, AFAAD

La Corse compte seulement 5 abattoirs sur son territoire mais aucun n'est habilité à l'abattage des équins. Les chevaux ne sont donc pas abattus en Corse. Les chevaux morts sont pris en charge par une société d'équarrissage et la viande est ensuite envoyée vers le continent. Quant aux chevaux réformés, ils sont exportés vers le continent. La Corse est donc peu concernée par la filière viande chevaline.





Les formations diplômantes de la filière équine

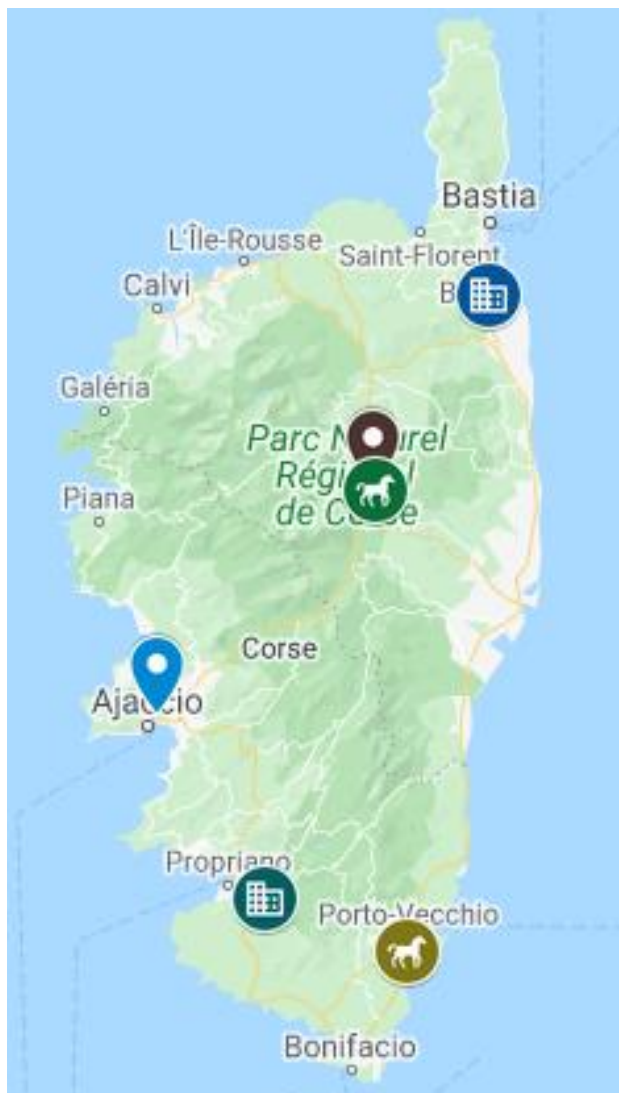
6 Etablissements de formation

16 Formations équines

Multiples possibilités de carrières

Etablissements	Formations proposées	Commune	Organisme de référence	Description et carrières possibles
Lycée Agricole Borgo-marana	BAC techno Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant/ CAPA Métiers de l'Agriculture et production Animales/ BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole/ BP Responsable d'Exploitation Agricole/ CAPA Palefrenier Soigneur	BORGO	Ministère de l'Agriculture	Installation en Agriculture ou en tant que salarié agricole/ Poursuites d'études: BTSA, DUT, Licence, Licence pro, Ingénieur...
Comité Régional d'Equitation (CRE)	Animateur Assistant d'équitation/ Accompagnateur de Tourisme Equestre/ Meneur-Accompagnateur de Tourisme Equestre	CORTE	FFE	Encadrement d'activités de tourisme équestre
Equi-Loisirs FAE	BPJEPS/ Animateur Assistant d'Equitation/ Accompagnateur de Tourisme Equestre/ Capacités Equestres Professionnelles 1,2 et 3	CORTE	FFE/ Ministère des Sports/ Commission Paritaire nationale de l'Emploi	Encadrement ou enseignement d'activités équestres
Centre équestre A Staffa	BPJEPS/ Brevet d'Animateur Poney	PORTO-VECCHIO	Ministère des Sports	Encadrement ou enseignement d'activités équestres
Lycée Agricole de Sartène	BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique/ BP Responsable d'une Exploitation Agricole/ BTSA Analyse et Conduite de Systèmes d'Exploitation/ CAPA Palefrenier Soigneur	SARTENE	Ministère de l'Agriculture	Gestion d'entreprise agricole/ Poursuite d'études: CS, DUT, BTS, Licence, Licence Pro, BPJEPS...
Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS Corse)	BPJEPS/ DEJEPS/ DESJEPS/ BAP Assistant Animateur Technicien	AJACCIO	Ministère des Sports	Encadrement ou enseignement d'activités équestres

Sources : IFCE, Equi-ressources, CRE-Corse, Onisep



Les formations de la filière équine

-  Lycée Agricole Borgo-Marana
-  Comité Régional d'Equitation (CRE)
-  Centre Equiloisirs-FAE
-  Centre équestre A STAFFA
-  Lycée Agricole de Sartène
-  DRJSCS de Corse

Sources : IFCE, Equi-ressources, CRE-Corse, Onisep





COVID-19, quels impacts sur la filière Corse ?



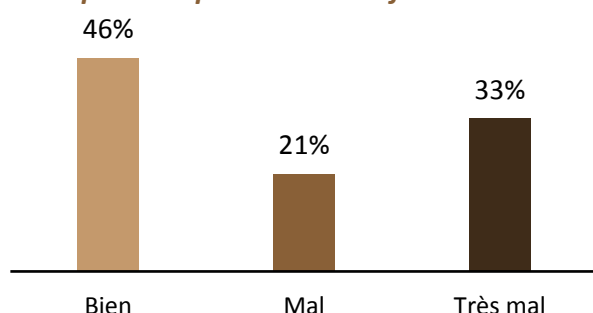
52 M € d'aides mises en place

Diminution de l'emploi

Diminution du Chiffre d'Affaires

À l'heure où nous produisons ce document, la COVID-19 a eu d'importantes répercussions sur toute la filière équine. Il est donc important de vous les communiquer.*

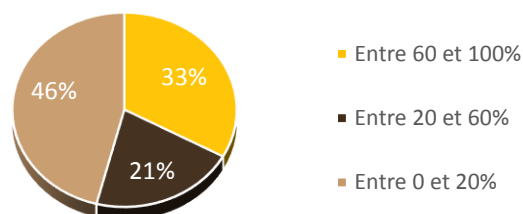
Comment les répondants ont-ils passé la période de confinement?



54% des répondants ont plutôt mal passé la période de confinement, contre 46% qui l'ont bien vécu. Cela reste donc assez mitigé. Pour faire face à cette crise, certaines structures ont cherché à s'adapter et à mettre en place de nouvelles solutions comme augmenter les tarifs des cours pour les établissements équestres, allonger les délais de paiement pour les clients, réduire les coûts alimentaires, vendre des équidés...etc.

La crise a impacté l'emploi, ainsi que le chiffre d'affaires. En effet, 42% des répondants ont enregistré un impact sur l'emploi dans leur entreprise. De plus, 33% ont constaté une diminution de leur chiffre d'affaires comprise entre 60 et 100%.

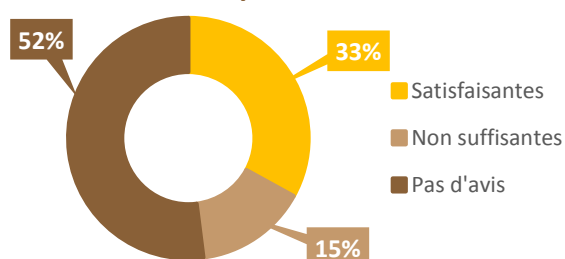
Baisse du chiffre d'affaires des structures pendant la crise



Aussi, pour aider les petites entreprises très touchées par la crise sanitaire, l'État et les Régions ont mis en place un fond de solidarité pouvant atteindre 1 500 € par entreprise sous certaines conditions. Au total, la Corse a pu bénéficier de 52 millions d'euros. La filière agricole qui regroupe la filière équine, a quant à elle bénéficié de 3,6 M d'euros pour faire face à la crise.

Par ailleurs, le Conseil du Cheval en Corse a également mis en place une aide alimentaire de 22 000 € pour les professionnels de la filière équine. Des sacs d'aliments pour chevaux ont donc été distribués en Corse.

Quels avis sur les aides mises en place?



46% des répondants souhaitent que les élus (filières, État, Collectivité) mettent plus d'actions en place afin de leur venir en aide. Et 15% ont trouvé que les aides étaient insuffisantes, contre 33% qui les pensent satisfaisantes. 52% n'ont pas d'avis sur la question. Les aides ont donc globalement été bien accueillies.

* Attention, tous les participants n'ont pas rempli le bilan COVID, donc les résultats ne sont pas complètement représentatifs.

Sources : Enquête CCC 2019



OBSERVATOIRE FILIÈRE ÉQUINE CORSE

Fonds Éperon



04.95.35.06.79

06.09.96.39.32

CONSEILDUCHEVALENCORSE@ORANGE.FR

<https://www.conseilchevauxcorse.com/>



Hommage à David Cherruau avec la photo de Ho Général Di Paradisu, fils de Acellu Di Paradisu, son cheval bien aimé.



